



**Commission affaires scolaires,
péri & extrascolaires /
Transparence – Gouvernance – Participation
N°3**

Jeudi 19 mai 2022 à 18h00 à Vic en Bigorre



Ordre du Jour Séance

ORDRE DU JOUR

1	Tableau de synthèse de la situation des écoles du territoire Adour Madiran au regard des critères d'aide à la décision / codes couleur validés en réunion des Maires de mars 2022	0,50h
2	Réflexion suite à donner aux résultats de l'étude	0,50 h
3	Production des repas des cantines scolaires sur le territoire Adour Madiran	0,50 h
4	Présentation projet carnet de liaison périscolaire rentrée septembre 2022	0,25 h
5	Questions diverses	0,25 h



Situation des écoles du territoire Adour Madiran au regard des critères d'aide à la décision

Rappel du calendrier

27 & 28
septembre 2021

- Réunion des Maires n° 1/2021: Présentation du travail conjoint des commissions « Transparence Gouvernance Participation » & « Affaires scolaires » du 22/09/2021 sur la définition des critères d'aide à la prise de décision en lien avec la maillage territorial des écoles

31 mars
2022

- Réunion des Maires n° 2/2022 : Présentation pour validation du travail d'analyse du maillage territorial des écoles sur la base d'une grille opérationnelle de 6 critères d'aide à la décision renseignée permettant aux élus de se positionner en connaissance de cause

mai 2022

- Commissions « Transparence / Gouvernance / Participation » & « Affaires Scolaires » n° 1/2022 : Présentation du retour de la réunion des Maires

juin & juillet
2022

- Bureau communautaire et Conseil Communautaire pour délibération



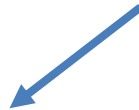
Présentation des critères



Le travail conjoint entre les commissions « Affaires scolaires, péri et extrascolaires » et « Transparence Gouvernance Participation »



Définition de critères d'aide à la prise de décision sur le maillage du territoire des écoles :



Mettant **l'enfant** au cœur de la réflexion:

- Qualité enseignement
- Accompagnement des temps périscolaires
- Limitation des déplacements
- Formation des agents en adéquation avec les besoins des enfants...



Mettant la responsabilité de **l'élu** dans la réflexion

- Travail sur l'attractivité du territoire
- Mobilité = travail commun CCAM et communes sur les dérogations aux inscriptions scolaires...



Rappel des critères d'aide à la prise de décision

- **Les effectifs scolaires** : A l'appui des données PMI sur les naissances du territoire, projections sur l'année N+1 voire N+2 avec une fiabilité à 80%
- **Les ressources humaines dédiées** : Ce critère donne la tendance à moyen terme sur le devenir des sites périscolaires. Il s'agit aussi de mettre en avant les difficultés d'organisation des services périscolaires (garderies, pause méridienne, transport) par rapport au recrutement d'agents qualifiés répondant aux exigences de l'accueil d'enfants
- **Le transport scolaire** : Etudier le temps de transport effectué par les enfants
- **Les investissements réalisés et à venir** : Tenir compte du cadre de vie et des conditions d'accueil et de travail initié par les communes dans l'intérêt de l'école
- **Un état bâtiementaire** : Evaluer le bâtiment de façon à définir à moyen terme un programme de rénovation / réhabilitation du patrimoine scolaire pour répondre aux besoins pédagogiques et à la qualité de vie au sein de l'école mais tenant compte également de la pérennité du maintien de l'école
- **La mobilité** : Tenir compte des justificatifs des familles pour une demande de dérogation, mais aussi du choix des familles de scolariser leur(s) enfant(s) à domicile

=> **Critères validés à l'unanimité** (mettre le lien vers le tableau des codes couleurs)



Réflexion suite à donner aux résultats de l'étude

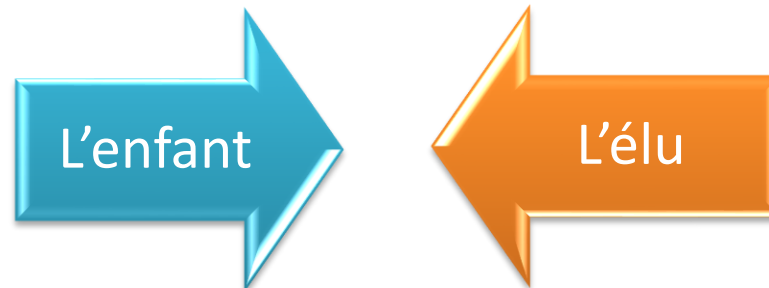


Réflexion suite à donner aux résultats de l'étude

Proposition :

1. RPI ou écoles en rouge : Mener une réflexion dès à présent pour anticiper la rentrée 2023 et être force de proposition auprès de l'Education Nationale = **échéance à court terme**
2. RPI ou écoles en orange : Selon le critère identifié comme critique à l'avenir, établir un ou plusieurs scénarii pour les rentrées futures = **échéance à moyen terme**
3. RPI ou écoles en vert : Suivre avec attention l'évolution des critères et poursuivre le développement qualitatif du fonctionnement du périscolaire et du scolaire = **échéance à long terme**

Tout en gardant comme guide conduite :



Réflexion suite à donner aux résultats de l'étude



Pour les RPI ou écoles au code couleur rouge dans le tableau de synthèse

PROPOSITION PISTES DE RÉFLEXION SOUMISES AUX COMMISSIONS

Item	Commentaires
En termes de méthode	Qu'est ce que cela implique pour les écoles concernées? Qui associer à la démarche ? (maires concernés? Education Nationale? Membres des 2 commissions? ...
En termes de communication	A qui, à quel moment et de quelle manière communiquer sur le travail effectué?
En termes de délai	Date de prise d'effet de la décision : rentrée 2022/2023?



Relevé de propositions sur les suites à donner aux résultats de l'étude



Relevé de propositions



Proposition :

- Mener une réflexion par bassin de collège
- Proposer des scénarii pour faire évoluer les critères en vert
- Les conseils d'écoles sont l'instance la plus adapté pour donner l'information sur l'évaluation des critères
- Tout en ce concentrant sur le présent, il est important de travailler sur l'attractivité du territoire



Production des repas des cantines scolaires sur le territoire Adour Madiran



Production des repas des cantines scolaires sur le territoire Adour Madiran

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la cité scolaire Pierre Mendès France de Vic en Bigorre livre les repas en liaison chaude pour les écoles de Vic en Bigorre (environ 220 repas/jour).

Coût de l'opération :

- Investissement matériel (conteneur, gastro, petits équipement et véhicule de transport) : 20 498 € subventionné à hauteur de 19 576,20 euros soit à 95%
+ 2000 euros/ mois de location de véhicule.
- Coût de personnel : 1,6 ETP est mis à la disposition de la cuisine pour la préparation des repas, le conditionnement, la livraison et le nettoyage après le service soit un coût de
- Prix du repas facturé par PMF : 2,70 euros HT / repas + 0,70 euros HT / goûter commandé

Production des repas sur le territoire Adour Madiran



Production des repas des cantines scolaires sur le territoire Adour Madiran

La Communauté de Communes Adour Madiran souhaite pouvoir étendre la production de repas fabriqués sur le territoire dans les années à venir.

En l'état actuel, le lycée PMF de Vic en Bigorre est en droit de produire 30% de sa capacité totale (1200 repas jour) à la livraison en extérieur, soit 360 repas.

Pour aller au-delà de cette capacité, le site PMF doit se muer en cuisine centrale et obtenir les autorisations.

Nos prestataires, comme l'EPAS 65 et le lycée PMF sont d'ores et déjà prêts à engager des discussions pour étendre leur capacité de production.

Néanmoins, certains sites - de par leur distance par rapport au site de fabrication et les contraintes liées à la production des repas - restent encore difficilement accessibles en liaison chaude.



Présentation projet carnet de liaison périscolaire Rentrée septembre 2022




Présentation projet carnet de liaison périscolaire rentrée septembre 2022

Le carnet de liaison a mûri au fil des conseils d'école. Il a été présenté à l'ensemble des conseils d'écoles du premier trimestre de l'année scolaire 2021 au mois de novembre.

Comme son nom l'indique, il doit créer du lien sur les sites périscolaires et permettre une meilleure communication entre nos agents et les familles.

Il n'a clairement pas fait l'unanimité auprès des parents d'élèves, ces derniers le jugeant « stigmatisant » pour les enfants ayant un comportement inapproprié.



« C'est une bonne idée, s'il n'est pas utilisé à outrance par les agents pour n'importe quelle raison »

« Je comprends pas, mon fils n'a pas besoin de ce genre de carnet »

« Les enfants sont suffisamment notés en classe »

« Si cela peut faire prendre conscience aux enfants de respecter la vie en collectivité »

« A la pause méridienne, les enfants doivent pouvoir se défouler »

Présentation projet carnet de liaison périscolaire

Rentrée septembre 2022

Le carnet de liaison est structuré de la façon suivante :

Présentation générale

- Rappel du règlement intérieur et des droits et devoirs des enfants

Engagement des familles

- L'enfant et les parents s'engagent à signer et respecter le règlement de vie en collectivité

Suivi des faits

- Les agents notent et signent les incidents, les « bobos » de l'enfant qui se sont déroulés sur la journée. Le carnet revient vers la famille qui doit le signer pour accuser réception des faits.

Relevé de propositions

Proposition :

- Développer le carnet de liaison périscolaire sous format numérique. Cela pourrait être étudié à travers l'Espace Numérique de Travail (ENT).



QUESTIONS DIVERSES

Questions diverses

1- la tarification des services périscolaires (cantine et forfait périscolaire).

Le repas cantine est facturé 3,25 euros/enfants hors Vic en Bigorre (soumis à une facturation au QF familial). Quant au forfait périscolaire par trimestre :

- 15 euros pour un enfant
- 25 euros pour deux enfants
- 30 euros pour trois enfants et plus

Depuis l'uniformisation de la compétence scolaire en 2018, la CCAM n'a pas revu ses tarifs périscolaires.

Sur ces 4 dernières années :

- la carrière de nos agents périscolaires a évolué.
- Certains sites, de par le nombre important d'enfants présents, ont été renforcés en termes de moyens humains pour assurer un service de meilleur qualité.

Le PIAL, accompagnement d'enfants en situation de handicap sur nos sites périscolaires, est en constante progression d'année en année.

Questions diverses

Proposition de tarif pour les sites périscolaires hors Vic:

Pour le prix du repas cantine 3,50 € par enfant

Pour le forfait périscolaire par trimestre :

18 euros pour un enfant

27 euros pour deux enfants

33 euros pour trois enfants et plus

Exemple facturation d'un mois cantine + forfait périscolaire :

Pour une famille avec un enfant qui fréquente la cantine à raison de 15 repas par mois, ainsi que le forfait périscolaire, cela représenterait une augmentation **de 6,75 euros.**

Validation de la commission : Valider à l'unanimité

Questions diverses

Proposition de tarif pour le périscolaire Sur Vic en Bigorre (voir tableau) :

Exemple :

Pour une famille au QF < 500: une augmentation moyenne de 3,55 euros par mois

Pour une famille au QF entre 700 et 1000 : une augmentation moyenne de 4 euros par mois

Pour une famille au QF > 1000: une augmentation moyenne de 4 euros par mois

Validation de la commission : Validé à l'unanimité